

O IS38

Gai Pied Hebdo desaparece del mapa. Artículo de Arturo Vázquez Barrón..

Docs.10

Clave expediente O IS38

Fondo I

Volumen

Año de publicación 0

Año final 0

Sección temática 0

Serie geográfica 0

Sección relacionada

Serie relacionada

Observaciones Documento mecanográfico y fotocopias de diario. El tema de este artículo es describir los años de auge de dicha revista y la temática gay que manejaba y misma que compartía con otras revistas y ONG`S tales como Colectivo Sol, así como su declive y desaparición.

Fuente

Gai Pied Hebdo desaparece del mapa

Arturo Vázquez Barrón

El primero de abril de 1979, dos años antes de que llegara la ola socialista al Eliseo, aparece en los kioscos parisinos una revista mensual que con los años se volvería el foro más importante de la militancia homosexual francesa y, en cierto modo, el reflejo de la evolución de una comunidad que se reconoció y se asumió a lo largo de sus 541 números. *Gai Pied* fue primero el germen debido a varios militantes del Grupo de Liberación Homosexual Político y Cotidiano (GLHPC), y los responsables directos de su existencia fueron Jean Le Bitoux y Gérard Vappereau. Quien le puso nombre fue nada menos que el muy citado, aunque poco leído, Michel Foucault. El primer número se elabora con escasos 30 mil francos, que fueron la respuesta del público al llamado hecho en un número cero aparecido en febrero del mismo año, y con el apoyo de varios militantes y voluntarios, entre los que se puede contar a Frank Arnal, Yves Charf, Hervé Verniolle y Jacques Sterne. La revista pronto se asume como una empresa, y rompe así con la militancia gay de la época, muy parecida a la de aquí en los mismos años, que imponía una absoluta separación entre el trabajo de liberación de la comunidad y todo lo que supusiera ganancias y trabajo remunerado. Sin embargo, el periódico llega pronto a una primera etapa de madurez y logra reunir en sus páginas a algunas de las firmas más codiciadas de la época. En abril de 1980 publica la última entrevista a

Sartre, y en 1981 convoca a sus lectores a votar en la segunda vuelta por el candidato socialista François Mitterrand, quien declara que "*la homosexualidad debe dejar de ser un delito*". Al reunir a colaboradores prestigiosos (Copi, Camus, Fernandez, Foucault, Hocquenghem, Tournier...), ayuda a difundir una conciencia que tiene mucho que ver con la libertad y el placer, y se vuelve un narrador privilegiado de la evolución que produjo el sida en la comunidad.

Gai pied se aparta de inmediato de la prensa homosexual del momento, muy centrada ya sea en la imagen erotizada y erotizable o bien en el intelecto izquierdoso y la abstracción; la revista mezcla con acierto política y erotismo, anuncios clasificados gratuitos, periodismo de mucha inventiva, fantasías sexuales, testimonios, cultura. Este eclecticismo le garantiza un éxito que le permite, a finales de noviembre de 1982, volverse semanal. Con su nombre definitivo, *Gai Pied Hebdo*, "la única revista homosexual de información política y general", se profesionaliza y accede a una difusión nacional que le envidian sus pares extranjeras.

No faltan las crisis internas, los desacuerdos, las salidas y los cambios en la línea editorial, pero la influencia de la revista crece y en 1985 se registran ventas que alcanzan los 27 mil ejemplares vendidos cada semana. Es la época de esplendor de los bares, de la abolición de las leyes francesas que discriminaban la homosexualidad, de la creación de *Fréquence gaie* (radiodifusora homosexual), de las manifestaciones, de las fiestas y de una serie de "salidas

del clóset" que *Gai Pied Hebdo* promueve y acompaña con entrevistas a todo tipo de personalidades: Raymond Barre, Michèle Barzach, Laurent Fabius, Le Pen, Jack Lang. Casi todas las opiniones sobre la homosexualidad aparecerán en sus páginas, y los lectores tendrán a su vez la oportunidad de manifestarse mediante encuestas semanales de opinión y de voto, vía *minitel*, sobre temas que directa o indirectamente afectan a la comunidad.

La lucha contra el virus empieza pronto: aparece en julio de 1982 la primera entrevista a un enfermo de sida, cuando todavía se hablaba del "cáncer gay" y el VIH aún no se descubría. Por una parte, *GPH* hace la crónica de la progresión de la enfermedad, de su incidencia en la vida diaria de los gays, de sus repercusiones políticas en el movimiento; denuncia las campañas de la derecha y sus empeños por terminar de tajo con los logros de diez años. Por otra, se encarga de desarrollar la mejor campaña inicial de prevención para homosexuales mediante un bombardeo sistemático de mensajes sobre el uso y erotización del condón y del sexo seguro, y de difundir las informaciones más recientes sobre tratamientos y medicamentos. La redacción cuestiona incansablemente las carencias gubernamentales en lo que respecta a la lucha contra el sida y las campañas de prevención, muy tímidas o de plano ineficaces. En noviembre de 1985, *GPH* es la primera revista que incluye un condón para sus lectores. Se vuelve, como dijera Renaud Camus, un "instrumento profiláctico" del sida. Además, ayuda a generar

una importante corriente de voluntarios que se suman a los grupos organizados y se dedican a convivir con los enfermos en etapa terminal, a ayudarlos a defender sus derechos más elementales.

En el verano de 1985, *GPH* lanza su primera gran encuesta, en colaboración con Michaël Pollack, responsable de investigación en el Centro Nacional para la Investigación Científica (CNRS): se hace el inventario actual de las costumbres, las formas de vida, los pasatiempos y las preocupaciones de la comunidad gay francesa. Así, desde entonces y hasta 1992, gracias a estas encuestas, *GPH* ofrece a sus lectores, al CNRS y a diversas instituciones públicas y privadas una perspectiva única sobre la vida sexual de los homosexuales franceses, sobre todo en cuanto a las prácticas de sexo seguro.

En 1987, Charles Pasqua, Ministro del Interior, intenta suprimir la revista mediante la aplicación del artículo 14 de una vieja ley de 1947, que permite perseguir a la prensa para adultos en nombre de la protección a la juventud. A pesar de que la medida no progresa, gracias al apoyo inmediato de diversas personalidades y de la mayor parte de la prensa buga, la maniobra logra sin embargo debilitar considerablemente la revista y para 1988 las ventas caen hasta los 10 mil ejemplares.

1989, 27 de mayo: François Mitterrand hace llegar a la redacción de la revista una carta de apoyo y de felicitación por el décimo aniversario. El presidente socialista afirma

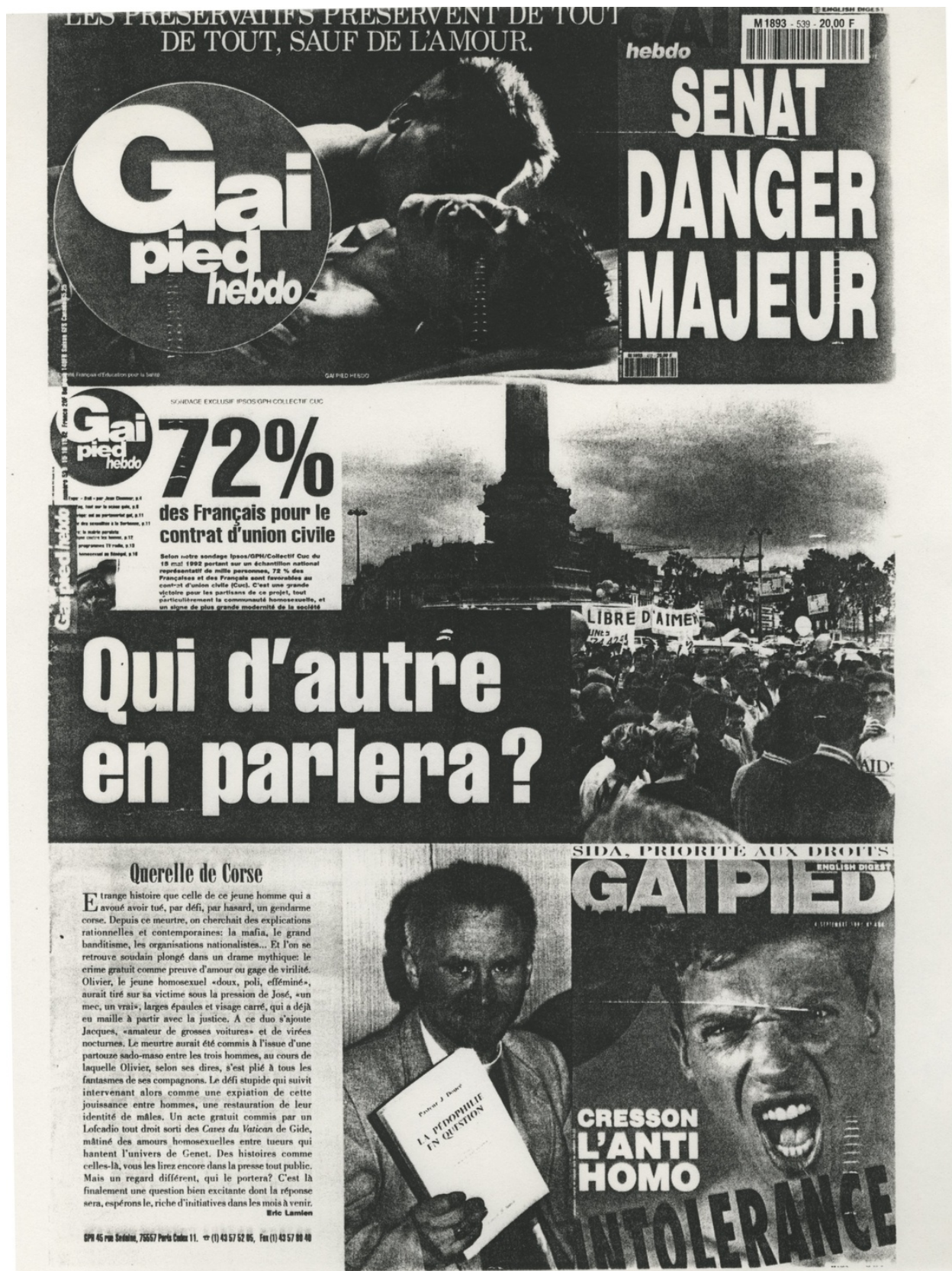
que "contra el tabú y el desprecio, nunca se luchará lo suficiente (...) Gai Pied es un lugar para la palabra. Contra un mal que golpea a todos y a todas, y más aún a su comunidad, no habrá nunca suficiente información. Por todo esto, reciban mi reconocimiento a su tenacidad y su esfuerzo."

La situación financiera de GPH se agrava: en 1992 las ventas ya no superan los 6 mil ejemplares y en el verano se registran pérdidas por 70 mil francos. Un nuevo formato, concebido para tratar de salvar la revista, fracasa, y Gérard Vappereau tira la toalla. El 4 de septiembre anuncia su decisión de detener la publicación de *Gai Pied Hebdo* y el despido de casi todo el personal, antes de que la situación empeore e impida terminar las cosas con cierto decoro. Es decir, sin poder siquiera pagar las indemnizaciones correspondientes.

En cierto modo, se podría decir que el sida "volvió fieles a una parte de los lectores, y ahuyentó a las avestruces", según dice Vappereau. Pero el problema de fondo en la desaparición de la revista estriba precisamente en un concepto erróneo de comunidad homosexual: aquellos que aprendieron a vivir su homosexualidad sin problemas -sobre todo los parisinos, que creen no necesitar nada-, suponen que GPH se volvió obsoleta y sin valor alguno. Los que, por otra parte, viven en el clóset y no se atreven a salir de él, ni siquiera piensan en asumir el acto de comprar la revista en la calle. Los más afectados, entonces, resultan todos

aquellos que se encuentran en medio de estos dos puntos de un continuo que no forzosamente forma una "comunidad". En la última de las fiestas anuales que Gai Pied organizaba para celebrar el orgullo de ser homosexual, a las que asistían comúnmente más de 100 mil personas, se instaló un pequeño puesto de información para todos aquellos que quisieran saber los detalles de la muerte de la revista. Los comentarios dan pena ajena: *"¿Van a desaparecer? Pues no me sorprende. Hace tiempo que Gai Pied dejó de ser interesante."* *"Pues es lógico. Su revista no vale un cacahuete."* *"Si ustedes desaparecen, ya habrá otros que tomen su lugar."* *"Lo que nos interesa es ver culos y vergas, y Gai Pied solo habla de problemas y de sida."* Las otras voces, las que se oponían, surgieron principalmente de los grupos organizados, o de los gays aislados en la provincia, y aunque su reacción fue un poco tardía, sirvió para dejar en claro que el divorcio entre las locas no es simple apariencia y va mucho más allá del perreo y el autoescarnio.

Ninguna solución alternativa a la desaparición llegó a tiempo. Después de trece años de periodismo imaginativo y exaltante, único en su enfoque y en sus formas de expresión, Gérard Vappereau lanza una mirada sobre estos años de libertad, mirada que suena un poco triste, y que podría servirnos para ponernos a pensar: *"Ahora la sociedad francesa acepta más la homosexualidad; pero no los homosexuales, quienes todavía no se han dado cuenta de esto."*



ASSURANCES ET SEROPOSITIVITE

Une Convention pour rien

Bilan plutôt maigre pour la Convention sur l'assurabilité des personnes séropositives qui fête un an d'existence.

La Convention sur l'assurabilité des personnes séropositives est restrictive et n'a pas de portée contraignante (elle ne constitue en rien une loi). Signée le 3 septembre 1991 par les ministères des Finances et de la Santé de l'époque, Mrs Bérégovoy et Dureux, et les principales fédérations de compagnies d'assurance, elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier. En vigueur? C'est beaucoup dire... Il suffit pour s'en rendre compte de faire le tour de quelques banques et assurances. «On n'a pas eu connaissance de contrats d'assurance accordés dans le cadre de la Convention sur l'assurabilité des personnes séropositives». La Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), signataire de cette convention, fait ainsi invariablement la même réponse depuis six mois. Cette convention prévoit notamment d'assurer les personnes séropositives asymptomatiques pour des prêts immobiliers inférieurs à un million de francs et d'une durée de dix ans. Moyennant une prime de 5 à 7 % considérée d'ailleurs comme «normale» à la Société Générale. Le seul risque couvert est le décès de l'emprunteur. L'assurance rembourse le banquier à la place des héritiers. En cas de maladie-invalidité, l'emprunteur doit continuer à rembourser. L'association Aides qui rappelle qu'elle n'est pas signataire de la convention mais siège au comité institué pour suivre son application (comité de suivi) déplore «l'insuffisance» de l'information de la profession bancaire sur ce sujet. Aucun représentant des banquiers ne figure dans ce comité. De cette insuffisance d'information on pourrait glosier. En témoigne la réaction de la BNP qui se perd en louanges sur le fait qu'elle se trouve à l'avant-garde de la prévention et qu'elle diffuse «énormément d'informations sur le sida». N'empêche, sur la question de la convention on répond que «le problème de l'assurabilité des personnes séropositives n'est pas résolu au niveau de la BNP, mais au niveau de l'Association française des établissements de crédit (Afec) au même titre que le problème du blanchiment de

l'argent de la drogue...». A l'Afec, on est interloqué. M. Pelletier, son directeur général, assure qu'il ne traite pas ce genre de dossier. Son collaborateur insiste: «On n'est pas chargé de contrôler l'information sur ce type de contrat. Si la BNP vous a renvoyé chez nous, c'est qu'elle ne devait pas disposer d'informations non plus». Ceci dit, M. Pelletier est quand même en mesure d'affirmer que cette convention est un échec. «Sept dossiers ont été déposés mais je ne sais pas s'ils ont été acceptés. Mais c'est tellement marginal comparé aux 300 000 prêts au logement par an en France». Puis il ajoute son sentiment personnel: «On ne s'engage pas dans un prêt immobilier quand on a l'idée que l'on peut avoir des soucis de santé». Pour lui, c'est clair, l'échec de la convention est dû au défaut de demandes de la part de clients éventuels. Aides considère plutôt dans son communiqué du 21 septembre dernier que le très faible nombre de contrats d'assurance conclu par des séropositifs dans le cadre de la garantie de prêts immobiliers est dû à un niveau de surprises perçues par beaucoup comme dissuasives. De plus, selon Aides, «il semble avéré que les personnels d'agence dissuadent souvent a priori les emprunteurs séropositifs au prétexte qu'ils ne trouveront pas d'assurance pour leur prêt». Conclusion de l'association: «Le bilan est maigre. Cette convention n'a pas apporté de résultats concrets aux problèmes d'assurance des personnes séropositives. Des recommandations pour améliorer le dispositif ont été formulées, mais les pouvoirs publics ne semblent toujours pas disposés à imposer des mesures juridiques plus contraignantes». Parmi les recommandations faites au comité, figure celle d'informer l'emprunteur qu'il n'est pas obligé de souscrire à l'assurance recommandée par sa banque. Ceci n'est pas acquis: à la Société Générale on affirme qu'il existe un contrat de groupe. Mais en insistant un peu, on finit par admettre que si le client le souhaite, le cas échéant, il peut choisir son assurance. Les autres recommandations

citées par Aides, qui insiste aussi sur une meilleure garantie du secret médical, concernent les questionnaires. Il faut distinguer entre les déclarations simplifiées pour les emprunts de faible niveau (en milliers de francs) et les questionnaires d'état de santé pour les montants supérieurs (en centaines de milliers de francs). Les déclarations simplifiées ne doivent pas comporter de questions relatives à une éventuelle pratique du test. La formule «j'atteste, à ma connaissance, ne pas être séropositif» a été retenue comme suffisante. Les questionnaires de santé détaillés, eux, peuvent comporter les deux questions prévues par la convention. Elles sont relatives à la pratique du test, à son résultat et à l'existence de pathologies liées au VIH. En pratique, les choses semblent se dérouler autrement. A l'UAP on affirme que rien n'a changé et qu'il n'existe pas de questionnaires concernant la séropositivité - même avec des questions indirectes - pour des emprunts en deçà d'un million de francs. Pierre Lascombes, qui représente Aides au comité de suivi, répond que c'est faux. «Il est curieux que cette disposition prévue par la convention ne soit pas appliquée par les assureurs qui l'ont signée». D'ailleurs la Caisse nationale de prévoyance, qui assure quatorze millions de personnes le confirme. «En tant qu'établissement public, on applique la convention. Les questionnaires destinés aux prêts les moins élevés demandent l'état sérologique de l'emprunteur. Pour les sommes plus élevées (autour d'un million de francs, NDRL) le formulaire pose la question du test et d'une éventuelle infection liée au VIH». A la Société Générale, on admet faire allusion au sida dans les contrats de prêts en deçà de 1,2 millions de francs. Au-delà de cette somme, le test est pratiqué. La convention le prévoit notamment lorsque les capitaux souscrits sont importants. Quant à l'UAP qui serait la seule compagnie d'assurance à ne pas questionner sur la séropositivité en deçà d'un million, il serait bon d'en féliciter son directeur général du secteur Assurance Vie, Pierre Laversanne, qui est aussi représentant des assureurs au comité de suivi. ●

Pierre Luton

GAI AMITIE INITIATIVE

Nancy, le 25.9.92. Chers amis de GPH, on n'y croyait pas. La radio l'annonçait il y a quelques semaines. Hélas le journal le confirme. Pourquoi?... Nous avons maintenant notre idée à la suite des derniers numéros de GPH et des explications de l'un et des autres. Nous fêtons avec vous depuis le 1^{er} 0, il y a donc bien longtemps et GP faisait partie de nous. Le journal était notre relais, celui où l'on se retrouvait et qui soutenait nos initiatives. On a envie de vous dire, surtout à votre patron, que ce n'est pas le moment de lâcher et de nous lâcher avec ce qui nous attend dans les mois à venir. G.A.I.Lorraine, actuellement 1^{er} Groupe Gay de l'Est s'est lancé dans l'initiative Europe-Gay, nous pensons (avec d'autres) que 25 millions de Gay européens, ça compte, il sera notre porte-parole chez nous? Bref... nous mesurons le vide que va laisser GPH même si nous n'étions pas toujours d'accord avec vos initiatives. Nous pensons qu'une autre solution que celle de la clé sous le paillasson était sûrement possible. Nous espérons très vite autre chose. Vous avez notre soutien et même si vous ne pouvez sortir que 4 ou 5 feuilles, une coordination nationale des Groupes Gay existants, sans compter les individuels, nous paraît indispensable. Que vous dire d'autre... bon courage et même modestement... on est là.

C.I.V.I.S

Paris, le 28.9.92. Chers amis, nous n'étions pas toujours d'accord. Et pourtant, c'est avec une infinie tristesse que j'apprends la disparition de GPH. Quand on est dans notre situation, d'acteurs de la lutte contre le sida, et acteurs de la communauté gay, on a beaucoup de travail, mais on le fait parce que l'on est plusieurs. Aujourd'hui avec votre disparition, on va se sentir encore plus seuls, et franchement on n'a pas besoin de cela. Je ne sais comment je peux vous aider, et il ne s'agit pas de «condoléances de rigueur». Il s'agit de trouver les moyens de vous soutenir. Le Civi, que je représente, de fait, la MH-ile-de-France également et moi personnellement je reste à votre disposition. Bien à vous. J.M. Faucher.

BLIKK

Oslo, le 29.9.92. Toute notre sympathie. La décision d'arrêter la parution de Gai Pied hebdo nous a chagrinés. Nous espérons que la rédaction aura le courage et la volonté de créer quelque chose de nouveau. En solidarité. La rédaction de Blikk.

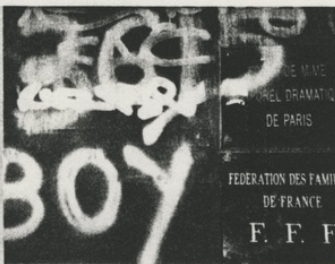
COLLECTIVO SOL

Mexico, le 29.9.92. Chers amis, l'annonce de la prochaine disparition de Gai Pied hebdo nous a consternés. Vu l'importance que la revue a prise dans le dur processus de libération de la communauté gay en France et ainsi que dans sa lutte contre le sida, sa continuité nous paraît indispensable. Ceux d'entre nous qui se sont voués au combat au sein de groupes organisés savent parfaitement bien que la suppression d'un tel espace médiatique laisserait un vide impossible à combler. Le Gai Pied est une tribune de discussion et de dénonciation efficace qui a su faire le poids face aux innombrables manifestations d'homophobie de toutes sortes de notre société et a contribué à la création d'une conscience de groupe qu'il est impératif de préserver et de développer. Certes pour vous, tout cela va de soi, mais l'objet de cette lettre est de montrer que l'importance de Gai Pied dépasse les frontières de l'Hexagone. En effet, malgré la distance, votre journal a également encouragé, ne fût-ce que par son existence même, la parution d'une série de revues gales mexicaines. Elles ont toutes, à un moment ou à un autre, traduit et publié des articles présentant un intérêt pour notre propre quotidien. De même, la persévérance dont vous avez fait preuve pour maintenir votre présence dans les kiosques a toujours été pour nous un exemple encourageant. Au Mexique, nous vivons dans une grande insécurité: compagnons victimes des abus de la police, assassinats jamais tirés au clair par les autorités, hostilité constante manifestée par l'ineffable droite mexicaine, sans parler des tristes conditions des compagnons vivant avec le VIH ou mourant du sida. Dans ce contexte où surgit, au cours des dernières années, des publications qui, en dépit des très faibles ressources dont elles disposaient et non sans courage, nous ont permis de débattre publiquement de nos droits. Nous sommes conscients du fait que la sensibilisation sociale à nos demandes, qui commence peu à peu à se faire jour au Mexique, est due en grande partie à l'existence et à la libre circulation des périodiques gais. C'est dans ce sens que nous partageons le sentiment de frustration et d'irritation de l'équipe de rédaction et de fabrication du Gai Pied. Il est évident qu'il ne s'agit pas simplement d'une question de licenciement. Il faut lutter jusqu'au bout car la disparition de Gai Pied serait un acte d'irresponsabilité vis-à-vis de ses lecteurs et constituerait un précédent néfaste dans nos efforts communs pour construire un monde où les homosexuels seront libres et pourront vivre (et mourir) avec dignité. Cordialement, Arturo Vazquez Barron.

HOMOSEXUALITES ET SOCIALISME

Paris, le 30.9.92. Chers amis, je tenais à travers cette lettre, à vous dire combien la disparition de Gai Pied hebdo à la fin du mois d'octobre me bouleverse. Votre journal a permis de nombreuses avancées de la cause homosexuelle depuis 13 ans. De plus, la base de tout régime démocratique, c'est le pluralisme de la presse, c'est pourquoi toute disparition d'un organe de presse, et encore plus celle de Gai Pied me choque. Je vous assure de mon soutien le plus fidèle et déterminé! Le Président, Philippe Duchoux.

Un groupe d'activistes s'en est pris au siège social de la FFF, Fédération des familles de France, durant la nuit du 5 au 6 octobre dernier. Des tags, «36 15 BOY» et «FFF: Fédération Fasciste de France» sont venus décorer l'entrée extérieure du local de cette association réac. Un communiqué non signé revendiquant cette action explique qu'il nous paraît scandaleux qu'une association dirigée par une personne qui ne cache pas ses idées révisionnistes et ses accointances avec le milicien Paul Touvier puisse dicter des valeurs morales en ce qui concerne les Minitel roses, privant ainsi la communauté gay de ses moyens de prévention contre le sida et de ses droits». Gageons que cette action, la première du genre depuis bien longtemps, ne sera certainement pas la dernière. Photo Erik Rémond





ASSURANCES ET SEROPOSITIVITE

Une Convention pour rien

Bilan plutôt maigre pour la Convention sur l'assurabilité des personnes séropositives qui fête un an d'existence.

La Convention sur l'assurabilité des personnes séropositives est restrictive et n'a pas de portée contraignante (elle ne constitue en rien une loi). Signée le 3 septembre 1991 par les ministres des Finances et de la Santé de l'époque, Mrs Bérégovoy et Durieux, et les principales fédérations de compagnies d'assurance, elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier. En vigueur? C'est beaucoup dire. Il suffit pour s'en rendre compte de faire le tour de quelques banques et assurances. «On n'a pas eu connaissance de contrats d'assurance accordés dans le cadre de la Convention sur l'assurabilité des personnes séropositives». La Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), signataire de cette convention, fait ainsi invariablement la même réponse depuis six mois. Cette convention prévoit notamment d'assurer les personnes séropositives asymptomatiques pour des prêts immobiliers inférieurs à un million de francs et d'une durée de dix ans. Moyennant une surprime de 5 à 7 % considérée d'ailleurs comme «énorme» à la Société Générale. Le seul risque couvert est le décès de l'emprunteur. L'assurance rembourse le banquier à la place des héritiers. En cas de maladie invalidité, l'emprunteur doit continuer à rembourser. L'association Aides qui rappelle qu'elle n'est pas signataire de la convention mais siège au comité institué pour suivre son application (comité de suivi) déplore «l'insuffisance» de l'information de la profession bancaire sur ce sujet. Aucun représentant des banquiers ne figure dans ce comité. De cette insuffisance d'information on pourrait gloser. En témoigne la réaction de la BNP qui se perd en louanges sur le fait qu'elle se trouve à «l'avant-garde de la prévention» et qu'elle diffuse «énormément d'informations sur le sida». N'empêche, sur la question de la convention on répond que «le problème de l'assurabilité des personnes séropositives n'est pas résolu au niveau de la BNP, mais au niveau de l'Association française des établissements de crédit (Afec) au même titre que le problème du blanchiment de

l'argent de la drogue...». A l'Afec, on est interloqué. M. Pelletier, son directeur général, assure qu'il ne traite pas ce genre de dossier. Son collaborateur insiste: «On n'est pas chargé de centraliser l'information sur ce type de contrat. Si la BNP vous a renvoyé chez nous, c'est qu'elle ne devait pas disposer d'informations non plus». Ceci dit, M. Pelletier est quand même en mesure d'affirmer que cette convention est un échec. «Sept dossiers ont été déposés mais je ne sais pas s'ils ont été acceptés. Mais c'est tellement marginal comparé aux 300 000 prêts au logement par an en France». Puis il ajoute son sentiment personnel: «On ne s'engage pas dans un prêt immobilier quand on a l'idée que l'on peut avoir des soucis de santé». Pour lui, c'est clair, l'échec de la convention est dû au défaut de demandes de la part de clients éventuels. Mais Aides considère plutôt dans son communiqué du 21 septembre dernier que le très faible nombre de contrats d'assurance conclu par des séropositifs dans le cadre de la garantie de prêts immobiliers est dû à un niveau de surprimes perçues par beaucoup comme dissuasives. De plus, selon Aides, «il semble avéré que les personnels d'agence dissuadent souvent a priori les emprunteurs séropositifs au prétexte qu'ils ne trouveront pas d'assurance pour leur prêt». Conclusion de l'association: «Le bilan est maigre. Cette convention n'a pas apporté de résultats concrets aux problèmes d'assurance des personnes séropositives. Des recommandations pour améliorer le dispositif ont été formulées, mais les pouvoirs publics ne semblent toujours pas disposés à imposer des mesures juridiques plus contraignantes». Parmi les recommandations faites au comité, figure celle d'informer l'emprunteur qu'il n'est pas obligé de souscrire à l'assurance recommandée par sa banque. Ceci n'est pas acquis: à la Société Générale on affirme qu'il existe un contrat de groupe. Mais en insistant un peu, on finit par admettre que si le client le souhaite, le cas échéant, il peut choisir son assurance. Les autres recommandations

citées par Aides, qui insiste aussi sur une meilleure garantie du secret médical, concernent les questionnaires. Il faut distinguer entre les déclarations simplifiées pour les emprunts de faible niveau (en milliers de francs) et les questionnaires d'état de santé pour les montants supérieurs (en centaines de milliers de francs). Les déclarations simplifiées ne doivent pas comporter de questions relatives à une éventuelle pratique du test. La formule «j'atteste, à ma connaissance, ne pas être séropositif» a été retenue comme suffisante. Les questionnaires de santé détaillés, eux, peuvent comporter les deux questions prévues par la convention. Elles sont relatives à la pratique du test, à son résultat et à l'existence de pathologies liées au VIH. En pratique, les choses semblent se dérouler autrement. A l'UAP on affirme que rien n'a changé et qu'il n'existe pas de questionnaires concernant la séropositivité - même avec des questions indirectes - pour des emprunts en deçà d'un million de francs. Pierre Lascombes, qui représente Aides au comité de suivi, répond que c'est faux. «Il est curieux que cette disposition prévue par la convention ne soit pas appliquée par les assureurs qui l'ont signée». D'ailleurs la Caisse nationale de prévoyance, qui assure quatorze millions de personnes le confirme. «En tant qu'établissement public, on applique la convention. Les questionnaires destinés aux prêts les moins élevés demandent l'état sérologique de l'emprunteur. Pour les sommes plus élevées (autour d'un million de francs, NDRL) le formulaire pose la question du test et d'une éventuelle infection liée au VIH». A la Société Générale, on admet faire allusion au sida dans les contrats de prêts en deçà de 1,2 millions de francs. Au-delà de cette somme, le test n'est pratiqué. La convention prévoit notamment lorsque les capitaux souscrits sont importants. Quant à l'UAP qui serait la seule compagnie d'assurance à ne pas questionner sur la séropositivité en deçà d'un million, il serait bon d'en féliciter son directeur général du secteur Assurance Vie, Pierre Laversanne, qui est aussi représentant des assureurs au comité de suivi. ●

Pierre Luton

GAI AMITIE INITIATIVE

Nancy, le 25.9.92. Chers amis de GPH, on n'y croyait pas. La radio l'annonçait il y a quelques semaines. Hélas le journal le confirme. Pourquoi?... Nous avons maintenant notre idée à la suite des derniers numéros de GPH et des explications de l'un et des autres. Nous étions avec vous depuis le n° 6, il y a donc bien longtemps et GPH faisait partie de nous. Le journal était notre refuge, celui où l'on se retrouvait et qui soutenait nos initiatives. On a envie de vous dire, surtout à votre patron, que ce n'est pas le moment de lâcher et de nous lâcher avec ce qui nous attend dans les mois à venir. G.A.I. Lorraine, actuellement 1^{er} Groupe Gay de l'Est s'est lancé dans l'initiative Europe-Gay, nous pensons (avec d'autres) que 25 millions de Gay européens, ça compte! qui sera notre porte-parole cher nous? Bref... nous mesurons le vide que va laisser GPH même si nous n'étions pas toujours d'accord avec vos initiatives. Nous pensons qu'une autre solution que celle de la clé sous le paillasson était sûrement possible. Nous espérons très vite autre chose. Vous avez notre soutien et même si vous ne pouvez sortir que 4 ou 5 feuilles, une coordination nationale des Groupes Gay existants, sans compter les individuels, nous paraît indispensable. Que vous dire d'autre... bon courage et même modestement... on est là.

C.I.V.I.S

Paris, le 28.9.92. Chers amis, nous n'étions pas toujours d'accord. Et pourtant, c'est avec une infinie tristesse que j'apprends la disparition de GPH. Quand on est dans notre situation, d'acteurs de la lutte contre le sida, et acteurs de la communauté gay, on a beaucoup de travail, mais on le fait parce que l'on est plusieurs. Aujourd'hui avec votre disparition, on va se sentir encore plus seuls, et franchement on n'a pas besoin de cela. Je ne sais comment je peux vous aider, et si je ne s'agit pas de «condolences de rigueur». Il s'agit de trouver les moyens de vous soutenir. Le CIViS, que je représente, de fait, la 114-44 de France également et moi personnellement je reste à votre disposition. Bien à vous. J.M. Faucher.

BLIKK

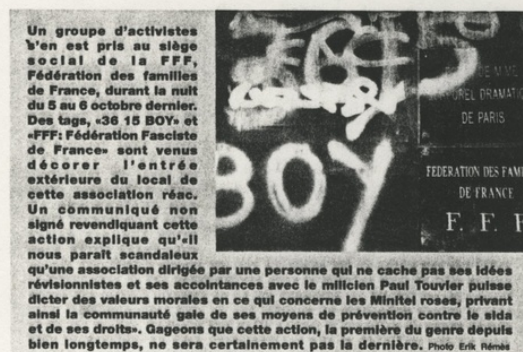
Oslo, le 25.9.92. Toute notre sympathie. La décision d'arrêter la parution de Gai Pied hebdo nous a chagrinés. Nous espérons que la rédaction aura le courage et la volonté de créer quelque chose de nouveau. En solidarité. La rédaction de Blikk.

COLLECTIVO SOL

Mexico, le 29.9.92. Chers amis, l'annonce de la prochaine disparition de Gai Pied hebdo nous a consternés. Vu l'importance que la revue a prise dans le processus de libération de la communauté gay en France et ainsi que dans sa lutte contre le sida, sa continuité nous paraît indispensable. Ceux d'entre nous qui se sont voués au combat au sein de groupes organisés savent parfaitement bien que la suppression d'un tel espace médiatique laisserait un vide impossible à combler. Le Gai Pied est une tribune de discussion et de dénonciation efficace qui a su faire le poids face aux innombrables manifestations d'homophobie de toutes sortes de notre société et a contribué à la création d'une conscience de groupe qu'il est impératif de préserver et de développer. Certes pour vous, tout cela va de soi, mais l'objet de cette lettre est de montrer que l'importance de Gai Pied dépasse les frontières de l'hexagone. En effet, malgré la distance, votre journal a également encouragé, ne fût-ce que par son existence même, la parution d'une série de revues gays mexicaines. Elles ont toutes, à un moment ou à un autre, traduit et publié des articles présentant un intérêt pour notre propre quotidien. De même, la persévérance dont vous avez fait preuve pour maintenir votre présence dans les kiosques a toujours été pour nous un exemple encourageant. Au Mexique, nous vivons dans une grande insécurité: compagnons victimes des abus de la police, assassinats jamais tirés au clair par les autorités, hostilité constante manifestée par l'ineffable droite mexicaine, sans parler des tristes conditions des compagnons vivant avec le VIH ou mourant du sida. Dans ce contexte où surgit, au cours des dernières années, des publications qui, en dépit des très faibles ressources dont elles disposaient et non sans courage, nous ont permis de débattre publiquement de nos droits. Nous sommes conscients du fait que la sensibilisation sociale à nos demandes, qui commence peu à peu à se faire jour au Mexique, est due en grande partie à l'existence et à la libre circulation des périodiques gays. C'est dans ce sens que nous partageons le sentiment de frustration et d'irritation de l'équipe de rédaction et de fabrication du Gai Pied. Il est évident qu'il ne s'agit pas simplement d'une question de licenciement. Il faut lutter jusqu'au bout car la disparition de Gai Pied serait un acte d'irresponsabilité vis-à-vis de ses lecteurs et constituerait un précédent néfaste dans nos efforts communs pour construire un monde où les homosexuels seraient libres et pourraient vivre (et mourir) avec dignité. Cordialement, Arturo Vazquez Barron.

HOMOSEXUALITES ET SOCIALISME

Paris, le 30.9.92. Chers amis, je tenais à travers cette lettre, à vous dire combien la disparition de Gai Pied hebdo à la fin du mois d'octobre me bouleverse. Votre journal a permis de nombreuses avancées de la cause homosexuelle depuis 13 ans. De plus, la base de tout régime démocratique, c'est le pluralisme de la presse, c'est pourquoi toute disparition d'un organe de presse, et encore plus celle de Gai Pied me choque. Je vous assure de mon soutien le plus fidèle et déterminé! Le Président, Philippe Duclos.



Gai Pied hebdo 539